



Place Henri Baronna

51530 Moussy

Tél : 03.26.54.04.43

Mail : mairie.moussy@wanadoo.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2023

En préambule pour éclairer le Conseil municipal sur l'enquête publique Ecopole, Monsieur le Maire, Francois LEJEUNE donne la parole à M et Mme Claude Richard.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h45 en présence de Mesdames RUELLE et SADIER, Messieurs COULMIER, CRETE, FRAGET, GRASSET, LEPOUTRE, LHOMME, MICHEL Clément, MICHEL Olivier et la secrétaire de Mairie, Madame BOUCHE Pascale.

Messieurs HERMANT, KREIN, absents et excusés. Monsieur GIRARDIN absent a donné pouvoir à Madame RUELLE.

Virginie Ruelle est secrétaire de séance.

Après lecture des délibérations adoptées lors du conseil du 01/08 par la secrétaire de Mairie, Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour suivant :

### **1) Consultation publique visant le projet de création d'une plateforme multi activités formulé par la société ECOPOLE DE CHAMPAGNE**

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité moins une abstention contre le projet de création de cette plateforme.

Dans le cas où le projet se réalise, le conseil municipal s'engage à accompagner les riverains de la Loge Turbane sur différents points :

- Demander d'interdire la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes sur la D10,
- Demander la fermeture de la centrale d'enrobage la nuit, le week-end et les jours fériés,
- Accompagner les habitants de la loge Turbane pour relier leurs habitations sur le réseau d'eau.

### **2) Réfection chemins viticoles**

Le conseil municipal valide à l'unanimité une demande d'étude préalable pour la réfection des chemins viticoles. Cette étude proposée par Monsieur Carpentier membre de la chambre d'agriculture coûte entre 20000 et 50000 € et est subventionné à 80%.

### **3) Travaux en cours**

- Création de trottoirs pour relier le lotissement du chemin vert à la rue des prieurés.
- Poursuite des travaux des ateliers municipaux déménagés à la coopérative. La tranchée pour les branchements électriques et eau devrait être faite la semaine du 16 au 20 octobre.

- Une partie de la chaussée rue Jean Jaurès est en cours de réfection à la suite d'une infiltration d'eau causant l'affaissement de la chaussée.

Marquage au sol place de la Paix, rue de la république et du 11 novembre afin d'organiser le stationnement et réduire la vitesse à partir du 13 octobre. Monsieur le Maire se charge d'informer les moussytiens des changements de réglementation via panneau pocket.

Fin des travaux pour la couverture du foudre sur le jard

Vestiaires du foot : reporté en mars 2024

Installation d'un lampadaire photovoltaïque pour l'éclairage du chemin de la Garenne début novembre.

Garde-corps pour les ponts : travaux en cours (démontage, sécurisation, peinture)

Clocher de l'église : faire un courrier à la sous-préfecture pour demande de report des subventions accordées en 2024.

Portail du cimetière : en attente d'un deuxième devis.

#### **4) Subventions 2023**

Le montant total des subventions accordées aux associations s'élève à 2400 €

- Entente sportive Pierry, Moussy : 850 €
- Coopérative scolaire Moussy : 450 €
- ADMR : 200 €
- Croix rouge : 50 €
- Le souvenir français : 50 €
- Atelier informatique des coteaux sud d'Epernay : 300 €
- Bulles Touristiques à Moussy : 500 €

#### **5) Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale**

Conseiller municipal : M Clément Michel

Délégué de l'administration : Mme Brigitte Chevauchet

Délégué du tribunal judiciaire : M Jean Noel Diniz

#### **6) Désignation d'un correspondant incendie**

M Mathieu Créte est notre correspondant.

#### **7) Questions diverses.**

Nouveau refus du conseil municipal pour l'implantation d'un kiosque à pizza confirmant une première consultation qui s'était déroulée lors du Conseil Municipal di 1<sup>er</sup> aout dernier.

Le panier de fin d'année offert pour nos aînés est renouvelé.

Souhait de voir plus d'informations sur panneau pocket et sur le site. Communiquer les informations à Pascale Bouché pour panneau pocket et à Dominique Lepoutre pour le site.

Refaire les trous sur le chemin bétonné qui monte à la loge Pinard.

Travaux d'assainissement rue du 11 novembre retardés.

Quelle décision prend l'AICSE quant à la poursuite des cours dans la salle au premier étage place de la paix en 2024. Y a-t-il un bail avec l'AICSE ? Non il s'agit d'une convention. Quel projet pour la suite ?

La demande de subvention pour le fleurissement rue des Prieurés a été acceptée et 4000 euros vont être versés par l'agglomération.

Refaire le marquage au sol au croisement du lotissement du Mont d'Or, de la rue des prieurés et de la liberté. Marquage piéton rue des Prieurés direction Pierry après le numéro 26 (en même temps que le feu récompense)

Demande d'une place handicapé place de la Paix. (Elle sera positionnée au niveau du parking rue de la liberté)

Zébrage à l'angle des rues du 11 novembre et Paul Ganon.

Finaliser l'éclairage led dans tout le village avant la fin de l'année.

Eclairage public éteint de 22h00 à 06h00 toute la semaine sauf la nuit du samedi au dimanche.

Plus rien n'étant à débattre la séance est levée à 21h15.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 7 décembre à 18h30